

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ SYNDICAL

=====

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le jeudi 30 septembre, le COMITÉ SYNDICAL du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Pays de Gavot, dûment convoqué le 25 septembre 2010, s'est réuni au siège du Syndicat, en session ordinaire, sous la présidence de M. Guy CHRISTIN, président.

Étaient Présents : M. Guy CHRISTIN, Président – M. Claude FOURNEYRON Vice-Président - M. Jean-René BOURON - M. Pierre-François DUCRET - M. Joseph TRINCAT – M. Bruno GILLET - M. Gérard VEZIN - Mlle Nathalie LOSS - M. Roger BORDET - Mme Jacqueline MEYRIER - Mme Patricia VANDERBRECHT - M. Philippe BARATAY.

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
14	12	13

Monsieur Claude FOURNEYRON a été désigné comme secrétaire.

Étaient Absents : M. Rénato GOBBER, excusé, a donné pouvoir à M. Roger BORDET – M. Régis BENED, excusé.

ETAT D'AVANCEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE ET AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX

Le Président accueille l'assemblée.

Pierre François DUCRET commente un diaporama sur les différentes phases des travaux de réalisation du terrain de football synthétique à Féternes.

Les photos du chantier permettent à l'assemblée de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux qui prendront fin dans une quinzaine de jours.

Pierre François DUCRET explique que la Fédération a attribué une subvention de 50 000 euros pour la réalisation du synthétique. Cette subvention sera majorée de 35 000 euros si nous mettons en place les éléments afin de répondre au cahier des charges des terrains de la classe n°4.

Ces éléments concernent essentiellement la création d'un espace d'infirmierie dans le bâtiment des vestiaires.

Les modifications des vestiaires nécessitent les opérations suivantes :

Découpes : 1650,00€ HT

Portes : 941.80€ HT

Lave-mains : 624.29€ HT

Soit une dépense de 3 216,09€ HT qui devrait nous permettre de bénéficier d'une subvention de 35 000 euros en plus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

Vote à l'unanimité la réalisation des travaux supplémentaires dans les vestiaires, non prévus au marché de travaux.

Tranche conditionnelle du marché de travaux

Cette tranche conditionnelle concerne la réalisation des enrobés et les plantations des espaces verts du parking aux abords du terrain synthétique.

Pierre-François DUCRET présente le plan financier mise à jour au regard des dépenses réelles, des dépenses supplémentaires et des subventions obtenues.

Le montant total de l'opération n'a pas augmenté. Le coût restant à la charge des communes reste stable aussi.

S. MACHINAL rapporte que le Conseil Régional décidera prochainement de l'attribution au SIVOM d'une subvention de l'ordre de 50 000 euros pour le terrain synthétique mais à ce jour nous ne pouvons pas présumer de la décision qui sera prise.

Pierre François DUCRET souligne que cette subvention sera un bonus du financement actuel qui baissera le coût à la charge des communes.

Bruno GILLET dit que si le parking devait se réaliser ultérieurement, le déplacement des entreprises et des engins constituerait un coût dont nous pourrions nous passer en profitant de la présence sur site des outils nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

Vote à l'unanimité la réalisation de la deuxième partie de la tranche conditionnelle du marché de travaux du terrain synthétique intercommunal dont le montant s'élève à 26 239 euros HT.

Le Président ayant appris par la presse que le club de foot d'Amphion a demandé au FC Gavot de pouvoir utiliser le terrain synthétique de Féternes souligne que les demandes de cet ordre, afin d'éviter toute ambiguïté, devront être faites auprès du SIVOM, propriétaire de l'ouvrage.

La demande pourra ensuite être relégué au comité chargé de la planification de l'utilisation du terrain.

Pierre François DUCRET exprime son souhait d'organiser après la réception des travaux prévue le vendredi 15 octobre, un apéritif dînatoire en remerciement du travail effectué par les entreprises, les élus, le personnel technique et les membres des clubs de foot du plateau.

L'apéro dînatoire sera pour des raisons de disponibilité, organisé le mardi 12 octobre à 12 heures, après la réunion de chantier ce même jour.

BILAN FINANCIER DE LA RANDONNEE VTT LA BELLICIME

Le Président passe la parole à Stéphane MACHINAL qui présente le bilan financier de la randonnée VTT « La Bellicime ».

L'opération affiche un petit déficit de 338 euros.

Le conseil syndical se félicite de la réussite de cette opération tant sur un plan financier que technique.

Stéphane Machinal souligne qu'une dizaine de personnes ont collaboré, tout au long de l'année à l'organisation de l'événement et une quarantaine de bénévoles ont assuré le jour de la manifestation la sécurité et la distribution des repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

Décide d'attribuer une aide de 1700 euros au club VTT en dédommagement de l'investissement des bénévoles du club et afin de motiver l'organisation de la prochaine édition.

LE HUCEL

Le Président fait part à l'assemblée du courrier du Conseil Général à propos de la subvention attribuée au SIVOM pour le financement du sentier des migrations à Thollon les Mémises.

Le Président exprime son embarras concernant cette opération lancée en 2009 avec l'aval de Régis BENED.

Au printemps, le conseil municipal de Thollon, sollicité par l'ONF et le SIVOM pour la coupe de quatre hêtres au sommet du Hucel, n'a pas donné suite à la demande et n'a pas voté la réalisation du projet.

Le projet est depuis au point mort.

A ce jour la société Mont'Alp et la LPO, maître d'œuvre du projet, ont terminé la conception des aménagements qui ont fait l'unanimité auprès du comité de pilotage en la présence de Régis BENED. Le DCE pour le lancement de l'appel d'offre du marché de travaux est prêt.

L'assemblée comprend la position difficile de Régis BENED mais témoigne cependant son étonnement concernant la position de la commune de Thollon, étant donné l'avancement du projet.

Le secrétaire rapporte qu'un élu du Conseil Général doit rencontrer prochainement le Maire de Thollon les Mémises afin de débloquer la situation.

EXPOSITION SUR LES POILUS DE 1914-18 A BERNEX

Le Président passe la parole à Joseph TRINCAT qui présente l'exposition sur les Poilus de 14-18 qui se déroulera du 11 au 14 novembre 2010 à la Maison Bernolande.

En grande partie réalisée par Nathalie TREBOUX, secrétaire générale à la mairie de Bernex, cet événement prévoit l'exposition d'une collection privée de nombreux objets de l'époque mis en situation par l'aménagement d'un décor important.

Stéphane MACHINAL dit que deux classes du collège ont déjà prévu de se rendre à l'expo accompagnées de leurs professeurs d'histoire et de français, le vendredi matin, jour où seront présents les membres de l'association des Poilus de la Marne en uniforme de l'époque.

Joseph TRINCAT souligne les dépenses importantes engagées par la commune pour assurer la sécurité des objets d'une grande valeur prêtés par un collectionneur privé.

Claude FOURNEYRON apporte son soutien à cet événement qui avait déjà été une véritable réussite à Lugrin, il y a trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

Décide d'attribuer à la commune de Bernex une subvention de mille euros qui sera inscrite au compte 6574 de la section de fonctionnement du budget principal du SIVOM.

LE CONTRAT TEMPS LIBRE

Jean René BOURRON fait part à l'assemblée de son idée de Centre de Loisir Intercommunale.

Cette formule de regroupement sur un plan intercommunal des activités du centre de loisir permettrait une économie d'échelle et le renforcement des activités du SIVOM.

Nathalie LOSS fait part à l'assemblée des difficultés de l'Association 2222 pour le paiement des salariés. La disponibilité de locaux fait aussi partie des difficultés que rencontre l'association pour le bon déroulement de ses activités.

Jean René BOURRON évoque la possibilité de laisser la gestion des salariés à l'association 2222, par délégation publique.

Guy CHRISTIN dit que le SIVOM peut apporter plus de stabilité à l'opération.

Gérard VEZIN conseille que les besoins soient définis de manière précise.

Bruno GILLET exprime son souhait que l'on écoute l'attente des parents et que l'on s'interroge sur la fréquentation plus importante des centres de loisirs des communes de Publier et d'Evian.

Nathalie LOSS répond qu'il sera difficile pour des raisons de moyens financiers de s'aligner sur les centres de loisirs de ces communes.

Le Président propose une réunion le mardi 12 octobre à 17 heures au SIVOM afin de travailler sur ce projet.

LE GUIDE DES ASSOS DU GAVOT

Le Président passe la parole au secrétaire qui présente la nouvelle édition du guide des asso's du Gavot imprimée en août 2010.

Stéphane MACHINAL dit que plusieurs associations ont rapporté au SIVOM la présence de quelques erreurs dans le guide et cela malgré le travail de mise à jour réalisé avec soin par les mairies de chaque commune.

Afin que les informations de ce guide soient transmises aux personnes concernées, le secrétaire conseille que les mairies distribuent l'ouvrage aux enfants des écoles dès la rentrée scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à vingt-deux heures trente.

Le Président,

Guy CHRISTIN.